



Domaine : Droit, Economie, Gestion **Mention :** Administration publique

PARCOURS : Carrières supérieures de l'Etat

LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-2-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.

Tél. 04.34.43.23.03/04/05

CONTACT :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant (*fixé au niveau national*) :
243 euros

Etudiant boursier : 0 €.

**Formation continue (salarié,
demandeur d'emploi, etc...) :**

- si la formation est prise en
charge (Région, employeur,
Pôle emploi, etc...) : 4 990 euros

- si la formation est
directement payée par le
candidat : 2 540 euros

Objectifs : Obtenir les connaissances et les compétences nécessaires pour
réussir les concours de catégorie A et A+ de la fonction publique de l'Etat

Par exemple : concours de direction (ex : DSP, DPIP), concours d'officier de
gendarmerie, etc... ainsi que tous les concours de catégorie A pour lesquels
une connaissance approfondie des politiques publiques et de leurs enjeux et
problématiques actuelles est désormais indispensable (ex : IRA ou bien encore
les différents concours d'inspecteur).

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un Master 1.
Formation continue (salariés, agents publics, demandeurs d'emploi, etc...)

Contenu :

- Cours : Politiques publiques, Fonctionnement et réformes des
administrations centrales et déconcentrées, Enjeux numériques,
Evaluation et contrôle des politiques publiques, Sociologie administrative,
Grands problèmes administratifs contemporains, GRH, Gestion de crises,
Conférences d'actualité, Culture générale
- Rédaction d'un mémoire
- Stage d'un minimum de 8 semaines.

Equipe pédagogique : Composée d'universitaires et de hauts fonctionnaires,
dont de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Volume horaire : 305 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 20 personnes.

Conditions d'accès : De façon automatique à l'issue du Master 1 de l'IPAG ou
par voie d'accès directe, sur sélection.

Le dossier est à télécharger sur le site de l'IPAG de l'Université de Montpellier :
<https://ipag.edu.umontpellier.fr/> rubrique INSCRIPTIONS

Planning : Les cours sont programmés lundi-mardi-mercredi laissant 2 jours
par semaine pour préparer les épreuves des concours en s'entraînant aux
écrits et aux oraux dans le cadre des préparations spécifiques proposées.

(Voir les fiches des prépas).

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Le M2 est **ouvert à l'apprentissage** au sein des administrations publiques
(alternance).

Les étudiants bénéficient d'une salle dédiée avec une
bibliothèque contenant des ouvrages adaptés à la
préparation des concours ainsi que des abonnements à la
presse nationale et à diverses revues spécialisées.

